



TRAVAUX ÉLECTRIQUES

Territoire d'énergie Loire-Atlantique (44) vous accompagne dans la réalisation de vos travaux électriques

Territoire d'énergie Loire-Atlantique exerce le rôle d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (AODE) pour le compte de 180 communes (657 950 habitants) de Loire-Atlantique. Ces communes sont propriétaires du réseau électrique, et TE44 en confie l'exploitation au concessionnaire ENEDIS.

TE44 et ENEDIS se partagent la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau électrique selon des modalités fixées par le **contrat de concession**. Ce contrat spécifie aussi les conditions dans lesquelles ENEDIS est amené à exploiter, entretenir, développer et renouveler les ouvrages et le réseau de distribution électrique pour TE44.

TE44 intervient donc en tant que maître d'ouvrage sur vos travaux électriques d'alimentation, d'effacement, de renforcement et de sécurisation (description au verso).

Un programme de travaux annuel est alors établi selon :

- les besoins identifiés sur le réseau électrique,
- les demandes qui parviennent directement à TE44 ou via ENEDIS.

En tant qu'autorité concédante, Territoire d'énergie Loire-Atlantique veille en continu, par son **activité de contrôle*** (financier, qualité de la distribution, évolution des réseaux) à la **bonne application du contrat** par les concessionnaires ENEDIS et EDF (EDF : pour le tarif régulé de vente de l'électricité).

POURQUOI TERRITOIRE D'ÉNERGIE LOIRE-ATLANTIQUE RÉALISE UNE PART DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE SUR LES TRAVAUX ÉLECTRIQUES ?

- Pour garantir un investissement en lien direct avec le développement des communes. Ce lien est renforcé depuis l'ouverture du Guichet unique Territoire d'énergie Loire-Atlantique/ ENEDIS pour les consultations d'urbanisme.
- Pour favoriser l'activité des entreprises de travaux publics sur l'ensemble du territoire, TE44 investit chaque année 15 millions d'euros de travaux électriques dans un marché loti en plus de 10 lots géographiques, contribuant de fait à l'aménagement et à l'activité économique de chaque territoire.

Les travaux électriques réalisés par Territoire d'énergie Loire-Atlantique



Les travaux d'alimentation électrique

L'alimentation électrique de toute nouvelle parcelle ou bâtiment est rendue possible par un simple branchement ou par une extension du réseau avec un branchement. **La liaison entre le réseau public et le bâtiment s'appelle un raccordement.**

Ces opérations permettent d'**alimenter des constructions nouvelles** (particulier, entreprise, aménageur ou commune), de **viabiliser de nouveaux secteurs** y compris l'intérieur des lotissements, ou encore de **desservir des zones et des parcs d'activités.**

En 2022, Territoire d'énergie Loire-Atlantique a traité 394 dossiers et investi 5,9 millions d'euros HT pour les ouvrages d'alimentation électrique mis en service dans l'année.



Les travaux d'effacement

L'effacement coordonné correspond à la **mise en souterrain des réseaux aériens de distribution d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication.** Les compétences mutualisées de Territoire d'énergie Loire-Atlantique permettent la réalisation d'une tranchée unique pour ces trois réseaux. Ces travaux concourent à la **sécurisation des réseaux**, à la **réduction des temps de coupure** et à l'**amélioration du cadre de vie.**

En 2022, Territoire d'énergie Loire-Atlantique a traité 55 dossiers et investi 5,2 millions d'euros HT pour les effacements électriques réalisés dans l'année.



Les travaux de renforcement et de sécurisation

Le renforcement, c'est l'**adaptation de la capacité du réseau d'électricité aux besoins des usagers.** Dans les cas de renforcements, les interventions sur les ouvrages électriques ont pour objectif de **maintenir la tension nominale sur le réseau basse tension** (230 volts en monophasé - 400 volts en triphasé).

S'agissant de la sécurisation des réseaux, les interventions sur le réseau Basse Tension (BT) visent à **remplacer les fils nus, les plus vieux et les plus « incidentogènes »**, par du linéaire aérien torsadé ou souterrain.

En 2022, Territoire d'énergie Loire-Atlantique a traité 77 dossiers et investi 3,2 millions d'euros HT pour le renforcement et la sécurisation électrique réalisés dans l'année.

SYDEPRO

Suivre l'avancée en temps réel de vos chantiers de travaux électriques, **C'EST FACILE !**

Depuis avril 2019, TE44 propose un nouveau service numérique SYDEPRO qui permet à la fois un **suivi localisé et en temps réel des chantiers engagés sous maîtrise d'ouvrage Territoire d'énergie Loire-Atlantique.** Pour les raccordements électriques, le portail est le lieu pour déposer de nouvelles demandes.

➤ **Vous pouvez sélectionner la nature du chantier que vous souhaitez** (effacement, équipement, lotissement, parc d'activité, renforcement/sécurisation...).

➤ **Vous avez accès à la fois à une localisation géographique de l'ensemble des chantiers en cours et à un tableau de bord de suivi** informant précisément du statut de la demande, dossier par dossier.

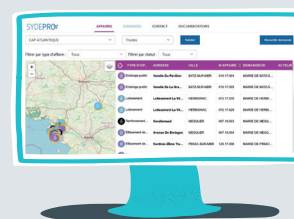


Accédez à SYDEPRO via notre site :

www.te44.fr

> **Rubrique Espace Adhérents**

> **Encart SYDEPRO**



Pour plus d'informations sur nos modalités financières, consultez notre guide sur notre site internet dans « Les publications »

